



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

**L'autonomisation économique des femmes en Afrique :
Stimuler l'entrepreneuriat féminin**

Biennium 2016-2017

Réunion du groupe d'experts

24 - 25 août 2017, Addis-Abeba

Aide-mémoire

I. Contexte

En Afrique, la majorité des femmes de la population active sont des travailleurs autonomes et sont vulnérables aux chocs¹. Ils travaillent pour leur propre compte dans des entreprises à petite échelle avec une performance de croissance faible à des niveaux de productivité mauvais, gagnant souvent beaucoup moins que les hommes. Dans les zones urbaines, les femmes constituent l'épine dorsale des travailleurs à compte propre, principalement dans le secteur informel. Dans les zones rurales, les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs familiaux contributeurs dans le secteur agricole, où ils travaillent sur des terres qu'ils ne possèdent pas et pour des bénéfices économiques minimaux. L'emploi salarié officiel en moyenne s'applique à 20 pour cent des femmes employées et des conditions de travail décentes, si elles sont disponibles, sont rarement accordées aux femmes.

L'entrepreneuriat des femmes apparaît donc comme le principal outil politique à court terme pour améliorer la qualité de l'emploi féminin, contribuant ainsi au programme de transformation structurelle de l'Afrique et aux stratégies de croissance économique des Etats membres qui devraient contribuer au bien-être économique des familles et des communautés, à la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes. Cependant, les femmes entrepreneurs représentent encore une minorité de tous les entrepreneurs, en particulier parmi les entreprises formelles et les grandes entreprises dans les secteurs rentable. La productivité du travail est souvent plus faible pour les entreprises appartenant à des femmes dans le secteur formel et informel ainsi que dans les microentreprises formelles ou informelles. Pourtant, les entreprises appartenant à des femmes sont essentielles pour l'emploi des femmes, car elles sont principalement composées par de femmes. Compte tenu du fait que l'emploi sous-optimal de la femme entraîne des pertes de revenus substantielles de l'ordre de près de 30 pour cent du PIB², les gouvernements du monde ainsi que diverses organisations de développement recherchent activement la promotion des femmes entrepreneurs dans le cadre de divers schémas, incitations et mesures promotionnelles.

Dans ce contexte et basé sur une variété de sources de données et de méthodes quantiques empiriques, le Rapport sur l'autonomisation économique des femmes (AEF) avec le thème «*L'autonomisation économique des femmes en Afrique: stimuler l'entrepreneuriat féminin*» se concentre sur les femmes entrepreneurs en place ainsi que sur les candidats potentiels dans le secteur formel et informel, répertorient les contraintes auxquelles ils font face dans l'entrée dans les entreprises, la survie face à la compétition et évaluent le potentiel de croissance de leurs activités et de leurs employés. Ce rapport étudie également les limites imposées par les secteurs dans lesquels les femmes entrepreneurs opèrent, explorent les bonnes pratiques et proposent des recommandations stratégiques adaptées aux défis propres à chaque pays. Enfin, dans le but de relier l'esprit d'entreprise à l'autonomisation économique, le rapport relie le travail indépendant féminin dans la mesure où les femmes participent au processus décisionnel dans leurs ménages respectifs. Par conséquent, l'objectif du rapport du AEF est de contribuer à l'élargissement de la

¹ Selon le Bureau internationale du travail (BIT), l'emploi vulnérable en Afrique devrait couvrir 80% de la population active d'ici 2020, alors que le reste du monde devrait aller au-dessous 50 pour cent en même temps.

² Cuberes, D. and M. Teignier (2016). "Aggregate Effects of Gender Gaps in the Labor Market: A Quantitative Estimate". *Journal of Human Capital*, 10 (1), pp. 1-32.

base de connaissances, qui est essentielle pour s'attaquer aux problèmes structurels et émergents liés au genre dans le développement du secteur privé, conformément au programme de transformation structurelle de l'Afrique ainsi qu'aux efforts des Etats membres dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063. Le rapport du AEF est basé sur une analyse originale des données aux niveaux des individus, entreprises et des pays, principalement de cinq Etats membres sélectionnés³: l'Angola, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Égypte et le Mali.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivants :

- **Élargir la base de connaissances** en compilant des données et des analyses pertinentes pour l'entrepreneuriat féminin, des questions juridiques aux attitudes, aux performances de l'entreprise et aux contraintes rencontrées par les femmes entrepreneurs dans cinq pays choisis et au-delà.
- **Distiller des messages de politique** sur les stratégies visant à stimuler l'entrepreneuriat féminin et à augmenter la productivité des entrepreneurs féminin au niveau individuel avec des liens à l'économie globale pour justifier des investissements substantiels.
- **Offrir des liens entre les interventions politiques et les résultats de développement d'intérêt.** La relation entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes doit être examinée au niveau micro, tandis que la recherche secondaire se concentre sur la relation entre l'entrepreneuriat féminin et le succès et la santé d'une économie au niveau macro.

II. Méthodologie

Le rapport repose exclusivement sur l'analyse quantitative des données à trois niveaux: l'entreprise, l'individu et le pays. La partie substantielle de l'analyse repose sur des données à l'échelle de l'entreprise issues des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, y compris les enquêtes sur les entreprises formelles, les enquêtes sur les entreprises informelles et les enquêtes sur les microentreprises. Dans un effort visant à éviter de se concentrer uniquement sur les entrepreneurs en place, le rapport s'appuie également sur les enquêtes sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor de 15 pays africains. Au niveau des pays, le bureau international du travail dispose d'indicateurs clés sur le marché du travail. La Banque mondiale aussi dispose d'indicateurs sur les droits et les incitations liés à l'entrepreneuriat. Enfin, au niveau individuel, les données proviennent d'enquêtes démographiques et de santé où certains indicateurs sur l'autonomisation économique des femmes sont disponibles.

Le rapport commence par une analyse descriptive des caractéristiques de l'entreprise et du propriétaire en mettant l'accent sur les écarts entre les entrepreneurs masculins et féminins. Ensuite, le rapport se concentre sur les contraintes entreprises rapport dans les secteurs de l'industrie et des services et teste formellement les différences entre les entrepreneurs masculins et féminins. Enfin, le rapport fait un effort pour relier l'entrepreneuriat à l'autonomisation en testant formellement les

³ Les pays suivants sont incorporés dans l'analyse car les données sur les microentreprises sont disponibles : le Burkina Faso, le Cap Vert, le Kenya et le Zimbabwe. L'Angola manque de données provenant des enquêtes sur la santé démographique avec les indicateurs pertinents. Le Malawi est sélectionné pour remplacer l'Angola, car le Malawi possède les données les plus récentes avec les indicateurs pertinents de l'autonomisation des femmes.

différences dans les principaux résultats au niveau de l'entreprise telle qu'la croissance des ventes, la productivité du travail et la croissance de l'emploi, entre hommes et femmes entrepreneurs. En outre, le lien entre le travail indépendant et la participation à la prise de décision est étudié à l'aide des enquêtes démographiques et de santé.

III. Réunion du groupe d'experts (RGE)

La réunion aura lieu les qui se tiendra du 24 au 25 août 2017 à Addis-Abeba, en Éthiopie pour examiner et valider le projet de rapport AEF.

A. Objectifs

- Discuter en détail des différentes composantes du rapport et évaluez sa qualité
- Examiner les résultats de la recherche et identifier les problèmes qui nécessitent plus de précisions,
- Examiner les messages et les recommandations sur les problèmes politiques identifiés et analysés et fournir des suggestions pour les faire entendre
- Identifier les améliorations nécessaires et fournir des suggestions sur la façon d'aborder tout problème dans la version finale du rapport
- Discuter de la manière dont les résultats du rapport peuvent être utilisés.

B. Approche

La réunion sera interactive. Les séances plénières seront combinées avec un travail de groupe pour permettre des discussions approfondies et des suggestions substantielles des participants.

C. Résultats escomptés

- Examen complet du Rapport sur l'autonomisation économique des femmes
- Des commentaires concrets et des suggestions sur la façon d'améliorer le rapport
- Examen et validation du rapport

D. Participants

La réunion réunira des experts nationaux et régionaux, des représentants des pays sélectionnés pour l'étude, des représentants d'institutions partenaires, y compris des organismes des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine et des commissions économiques régionales et des représentants de la CEA.

E. Langues de travail

Les langues de travail de la réunion sera l'anglais et le français.

F. Autres informations

Pour plus d'informations sur la RGE, veuillez contacter Mr. Selsah Pasali, responsable des affaires économiques associées (pasali@un.org), en copiant Ms. Thokozile Ruzvidzo, la directrice de la Division des politiques de développement social (ruzvidz.uneca@un.org) et Mr. Berhanu Tesfaye, Responsable du Centre africain pour le genre (tesfayeb@un.org).